

La **Fédération Genevoise MédiationS (FGeM)** représente les associations de médiateurs ainsi que les médiateurs du canton de Genève. Elle les réunit dans le but de promouvoir la médiation auprès du public, des autorités et d'autres organisations, plus encore de contribuer à l'évolution de la médiation.

La **FGeM** (anciennement association MédiationS) a été créée en 2015. A travers ses associations membres et groupes de travail, elle promeut différents domaines de médiation : familiale, travail, commerciale, pénale, interculturelle, scolaire, administrative, de quartier, de voisinage etc.

La **FGeM** organise des rencontres avec divers partenaires cantonaux publics et privés.

La **FGeM** organise des débats, des conférences et échanges avec les médias. Elle informe ses membres de l'évolution de l'actualité de la médiation en Suisse et à l'étranger.

[www.fgem.ch/pim](http://www.fgem.ch/pim)

Gérée par des médiateurs assermentés par le Conseil d'Etat, la **Permanence Info Médiation (PIM)** a pour but de fournir gracieusement toutes informations utiles sur le processus de médiation dans le canton de Genève. Un numéro de téléphone est à disposition **022 740 5646** ainsi qu'une adresse mail : [pim@fgem.ch](mailto:pim@fgem.ch).

[www.fgem.ch](http://www.fgem.ch)

Vous trouverez notamment :

- les activités de la FGeM et de ses membres ;
- les actualités liées à la médiation ;
- la liste des associations membres de la FGeM avec leurs domaines d'expertise, langues de travail et contact ;
- la liste des membres individuels de la FGeM avec leurs domaines d'expertise, langues de travail et contact ;



## Devenir membre

Toute personne physique ou morale intéressée par le développement et la pratique de la médiation dans le cadre du canton de Genève peut devenir membre de la FGeM. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet.

## Contact FGeM

[info@fgem.ch](mailto:info@fgem.ch)